

EGG FARMERS OF ONTARIO

7195, rue Millcreek, Mississauga (Ontario) L5N 4H1
 Téléphone 905-858-9790 Télécopieur 905-858-1589

PROGRAMME INCITATIF DE PLACEMENT DE BANDE**Dates limites des demandes**

Période 1 ~ 31 mars de l'année précédente

Période 2 ~ 31 mars de l'année précédente

Période 7 ~ 31 mars de l'année précédente

INCITATIF :

Les producteurs, sous réserve de l'approbation de la demande, seront autorisés à effectuer un placement de 2 p. 100 [2 %] additionnel pour les périodes 1 et 2, et 1 p. 100 [1 %] pour la période 7 [juillet] dans la ou les granges[s] pertinentes* pour les bandes hébergées au cours des périodes 1, 2 ou 7 (*déménagées ou résidant dans).

Demande de participation au Programme incitatif de placement de bande

NOM :			
ADRESSE :			
N° TÉL. :	CONTINGENT N°	CONTINGENT DE PROD.	
COUVOIR/ENTREPRENEUR :			
PRODUCTEUR DE POULETTES :			
NBRE DE VOLATILES À PLACER :			
DATE D'ÉCLOSION :			
PLACEMENT USUEL DATE : (date à 19 semaines)			
DATE D'ÉLIMINATION DE LA BANDE ACTUELLE :			
DATE DE PLACEMENT PROJETÉE :	Période 1 –	Période 2 –	
SIGNATURE DU PRODUCTEUR :			
DATE :			
À USAGE INTERNE :	Période 1 - nbre de volatiles	Période 2 - nbre de volatiles	
REMARQUE : Si le programme est sursouscrit, EFO se réserve le droit de déterminer quelles seront les demandes acceptées pour le programme.			